

N° 2020/05
JUN



Retrouvez toutes ces informations sur le site internet de la commune : www.saintlegerprestroyes.fr

SACS JAUNES

05 et 19 juin

sacs à retirer en mairie ou au bureau de Poste
Quelques rouleaux sont déposés sur le perron de la mairie

DECHETS VERTS

Tous les mercredis

MAIRIE DE SAINT LEGER PRES TROYES :

lundi 10h-12h, mercredi 8h-12h, jeudi 13h30-18h - Tél 03.25.41.73.78

mail : mairie-de-st-leger-pres-troyes@wanadoo.fr

BUREAU DE POSTE :

lundi, mercredi et vendredi de 8h45 à 11h – mardi de 13h30 à 16h – jeudi de 15h30 à 18h et samedi de 10h à 12h15. Tél

03.25.41.73.73

Infos de la municipalité

NOUVEAUX MASQUES GRATUITS

Le Département de l'Aube vient de livrer des nouveaux masques lavables, gratuits.

Des permanences sont prévues, dans la salle annexe afin que vous puissiez venir les chercher selon vos disponibilités, **de 17h à 19h :**

MARDI 09 juin, MERCREDI 10 juin, et JEUDI 11 juin.

Les conseillers municipaux distribueront, à domicile, les masques aux personnes de 65 ans et plus.

VENTE DE MASQUES à 3.50 €

La commune vend, à prix coûtant 3.50 €, des masques fabriqués Lacoste, lavables 20 fois minimum, en mairie et au bureau de Poste.

RAPPEL RELEVÉ EAU

Vous avez reçu dans votre boîte aux lettres, le courrier du SDDEA avec une carte T afin de lui transmettre votre index d'eau. Si vous n'avez pas encore fait votre relève, dépêchez-vous de la faire, des frais supplémentaires pourraient vous être facturés. Si vous avez un problème particulier, contacter la mairie.

INSCRIPTIONS ECOLE MATERNELLE

Pour les enfants nés en 2017 : Prendre rendez-vous avec le Directeur Dominique Burgevin : **06.85.25.65.18**

Ecole St Léger : 03.25.41.91.98

BOITE AUX LETTRES

Votre nom sur votre boîte aux lettres est une nécessité. Il est très difficile de distribuer les courriers nominatifs quand il n'y a pas de nom (relève compteur eau par exemple). Merci

NUISANCES SONORES : RAPPEL

Tondeuses, motoculteurs à moteur thermique
Autorisé les jours ouvrables :

De 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 19h30

Les samedis de 9h à 12h et de 15h à 19h

INTERDIT les dimanches et jours fériés.

DES ABOIEMENTS INTEMPESTIFS

Surveillez vos chiens, et éduquez-les : s'ils aboient mettez leur un collier anti-aboiement, et enfermez-les quand vous vous absentez.

Devant l'accroissement de plaintes en raison de cette nuisance, des sanctions vont être prises (amende 450 €)

CONSEIL MUNICIPAL (Élection du 25 mai 2020)

BLASSON Christian, Maire

THIEFAINE Marie-José, 1^e adjointe

LANDREAT Patrice : 2^e adjoint

GATEAU Frédéric : 3^e adjoint

DOMÉY Christophe : conseiller municipal

LEROUX Emmanuel : conseillère municipale

LASNIER Denis : conseiller municipal

GUYOU Sandrine : conseillère municipale

BARDOT Claire-Lise : conseillère municipale

DRI Magali : conseillère municipale

BOUTEYRE Myriam : conseillère municipale

HURPEAUX Annick : conseillère municipale

RAZUREL Xavier : conseiller municipal

LAMBLIN Jean-Luc : conseiller municipal

DECARNIN Lorédane : conseillère municipale

Délégations données aux Adjointes :

THIEFAINE Marie-José : 1^e adjointe :

Finances,

Environnement/Chemins/Terre et Bois,

Sports/Loisirs/Jeunes

LANDREAT Patrice : 2^e adjoint (en collaboration avec le 3^e adjoint) Bâtiments et Voirie/ Réseaux/ Sécurité

Ordures ménagères, Eau, Assainissement

Information/Communication/Culture

GATEAU Frédéric : 3^e adjoint : (en collaboration avec le 2^e adjoint) Bâtiments et Voirie/Réseaux/Sécurité.

LA FIBRE

ORANGE contacte ses clients pour la pose de la fibre.

La BENNE TEXTILE est pleine.

Merci de ne pas déposer de sacs à côté.

Nous n'avons toujours pas de date de relève.

BIBLIOTHEQUE : OUVERTURE

La bibliothèque municipale **rouvre ses portes**, à compter du 3 juin, pendant les jours et heures de permanence (mercredi de 16h à 18h et samedi de 15h à 17h) mais sous certaines conditions* : **il faut prendre rendez-vous au 06.22.41.11.58.** : une seule personne à la fois, les enfants de moins de 11 ans ne sont pas autorisés, les parents choisiront des livres pour eux, pas de lecture sur place, sens unique de circulation dans le local, gel hydro-alcoolique à l'entrée. Possibilité de rapporter les livres déjà empruntés.

MASQUE OBLIGATOIRE.

*protocole d'ouverture validé par la Médiathèque Départementale de l'Aube